



Consulat annaba depot dossier

Par **karimmoue**, le **27/02/2008** à **16:50**

salut, moi g reçu ma transcription,pour le depot du dossier de visa c par courier,ou je dois me presenté au consulat? et kel sont les pieces a fournir,merci de me repondre
mariage le1aout2007
nante le14sept2007
mairie le22fev2008

.....

Par **citoyenalpha**, le **27/02/2008** à **23:52**

Bonjour! Pour les ressortissants algériens mariés avec un français(e) un visa de court séjour est nécessaire pour entrer sur le territoire:

Rendez vous au consulat avec les pièces suivantes :

l'exemplaire de la transcription

Le formulaire de demande de visa de court séjour

un passeport dont la durée de validité est supérieure de 3 mois à la date du visa sollicité ;

un formulaire de demande de visa de court séjour rempli et signé ;

2 photos d'identité aux normes ;

des frais de dossier (vous en êtes dispensé si vous êtes marié)

Et le tour est joué

Restant à votre disposition